

<b>Zeitschrift:</b>	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	1 (1985)
<b>Artikel:</b>	Démographie historique et histoire locale : l'exemple de Vallorbe
<b>Autor:</b>	Hubler, Lucienne
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1077728">https://doi.org/10.5169/seals-1077728</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DEMOGRAPHIE HISTORIQUE ET HISTOIRE LOCALE:  
L'EXEMPLE DE VALLORBE

---

par

Lucienne Hubler

L'histoire locale, vieille et respectable discipline, peutelle fréquenter la démographie historique, jeune et envahissante activité née des préoccupations conjointes des historiens et des démographes? De ce mariage, ou de cette liaison, quels enfants vont naître ou, plus sérieusement dit, quels sont les apports réciproques de ces deux approches de l'histoire? Travaillant sur la paroisse de Vallorbe, je centrerai les réponses sur cet exemple<sup>1</sup>.

Un maître d'école vallorbier, Pierre-François VallottonAubert, achève en 1875 une étude intitulée Vallorbes - Esquisse géographique, statistique et historique<sup>2</sup>. Il a utilisé les recherches de Frédéric de Charrière sur le couvent de Romainmôtier, dépouillé d'abondantes archives communales (entre autres les registres des conseils et les comptes) et fait appel à la tradition orale<sup>3</sup>. Son livre, hormis quelques bavues, est intéressant, vivant et fournit de nombreux renseignements regroupés par thèmes, dont beaucoup sont consacrés à l'économie et à l'administration communale. Outre cette monographie, Vallorbe apparaît dans plusieurs études d'histoire économique. Dans les tomes 2 et 3 de son ouvrage "Fer, Charbon, Acier dans le Pays de Vaud", Paul-Louis Pelet consacre plusieurs chapitres à notre paroisse, haut-lieu de la métallurgie vaudoise depuis le XIIIe siècle. Sont évoqués l'apparition des premières ferrières, celle du haut fourneau, l'essor de la petite métallurgie au XVIIe siècle, mais aussi la condition économique et sociale des forgerons ou des cloutiers, le monde des charbonniers, etc.<sup>4</sup>. Anne Radeff s'est attachée au problème des défrichements de la fin du XIVe au

début du XVIIe siècle<sup>5</sup>. Jean-Luc Rosset a consacré son mémoire de licence aux finances vallorbières à la fin de l'Ancien Régime<sup>6</sup>. Vallorbe n'est donc pas une localité ignorée des historiens qui ont tiré parti de fonds d'archives triés, conservés dans de bonnes conditions, et qui ont mis à leur service registres communaux, judiciaires, notariés, etc. Dans quelle mesure la démographie historique peut-elle enrichir ces résultats déjà très complets?

Remarquons tout d'abord que, par ses méthodes, elle privilégie l'histoire locale. La reconstitution des familles, surtout si elle s'étend sur la longue durée, un siècle ou plus, n'est guère réalisable à l'échelle régionale. De plus, les registres paroissiaux, les documents les plus utilisés, sont liés à un lieu, le plus souvent un seul village. Les recherches menées en Suisse depuis une quinzaine d'années suivent pour la plupart les techniques d'analyses préconisées par le démographe français Louis Henry<sup>7</sup>. Les historiens démographes calculent par exemple l'âge au mariage, la durée de celui-ci, le veuvage, le remariage, la natalité, la fécondité, la mortalité. A première vue donc, la démographie n'a pas de lien étroit avec l'histoire locale; elle en aurait plutôt avec la généalogie, l'histoire des mentalités, le sentiment religieux. Mais les démographes dessinent aussi les courbes des baptêmes, des mariages et des décès, analysent les trop rares recensements anciens et s'attachent à suivre le mouvement naturel et les migrations d'une population.

Prenons d'abord quelques exemples liés à l'économie vallorbière. En 1703, un dénombrement donne le chiffre de 925 habitants, non compris 77 Vallorbiers émigrés ayant gardé leur bourgeoisie<sup>8</sup>. En utilisant les moyennes décennales des baptêmes combinées avec le taux probable de natalité, le village devait compter quelque 600 habitants vers 1650. La dernière peste a frappé dans les années 1630, peut-être encore en 1639. La Suisse en général se caractérise par une hausse de la population dans la seconde moitié du XVIIe siècle et Vallorbe

connaît une forte croissance entre 1670 et 1710. L'âge au mariage y est bas pour les deux sexes: les nouveaux mariés qui convolent entre 1660 et 1699 ont en moyenne 25,5 ans pour les hommes et 24 ans pour les femmes. Le taux de natalité en 1703 est légèrement inférieur à 40 o/oo. Le quotient baptêmes/mariages est à son maximum entre 1650 et 1674, avec 5,7 baptêmes par mariage; il était de 5,1 de 1639 à 1649, il sera de 4,8 de 1675 à 1699 et il descend à 4,1 de 1700 à 1724. Par ailleurs, les grandes mortalités ont disparu et le pasteur peut donc écrire que "Dieu a augmenté le nombre (des habitants) d'une manière considérable depuis quelques années".

Que constate-t-on dans l'économie vallorbière à cette époque? A côté de trois hauts fourneaux et de six feux d'affinerie, Vallorbe compte une trentaine de petites forges de maréchalerie ou de clouterie. La plupart de ces dernières apparaissent de 1650 à 1690. Chacune d'elles se divise en six places donnant du travail à six hommes et à leurs aides. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un document fait état de 108 cloutiers<sup>9</sup>. Cet essor économique permet la croissance de la population. Le cloutier propriétaire d'une place peut se marier plus tôt que le paysan. Sa femme, mariée jeune elle aussi, mettra au monde un ou deux enfants de plus que si elle avait attendu 27 ou 28 ans pour convoler. Relevons cependant que même à cette époque, qui semble être l'âge d'or de Vallorbe pour l'Ancien Régime, une fraction non négligeable des jeunes adultes émigre temporairement ou définitivement.

Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle présente une tout autre physionomie. En 1764, les Vallorbiers ne sont plus que 900 (905 selon les chiffres du pasteur), donc moins nombreux qu'en 1703<sup>10</sup>. L'économie de la localité et la démographie sont-elles ici encore liées? La situation économique est morose et ces années se caractérisent par une pénurie monétaire, un endettement important. Or l'âge des nouveaux mariés augmente; de 1720 à 1769, il atteint environ 28-29 ans pour les hommes et 28 pour les femmes. Comme les couples ne limitent pas les naissances - ils

le feront dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - les enfants sont encore nombreux. Pour les générations nées à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup>, l'émigration deviendra la solution de fortune: jusqu'à 40% des survivants à 20 ans quitteront leur village pendant la première moitié du siècle. Malgré le peu d'attrait économique du service mercenaire à cette époque, les jeunes Vallorbiers s'engagent en force au service étranger, en France et en Hollande surtout. L'émigration civile joue aussi un rôle important et plusieurs jeunes travaillent comme horlogers ou comme lapidaires en Angleterre. Ainsi donc, la vie économique d'une communauté est étroitement liée à l'histoire de sa population. Le nombre des habitants fournit un premier indice mais des données telles que l'âge au mariage ou l'émigration permettent d'affiner l'analyse.

En échange, les conditions démographiques influencent les décisions communales: les Vallorbiers, à la demande du pasteur, votent la construction d'un nouveau temple en 1711, l'ancien étant "trop petit pour un si grand peuple"<sup>11</sup>. De même, on augmente la pension du maître d'école: il enseigne à 200 élèves! En 1712, on décide d'en nommer un second. Bien avant les débats passionnés des élites sur la population, des autorités locales tiennent compte, dès cette époque, des facteurs démographiques dans la politique locale. Il en ira de même, quelque 60 ans plus tard, lorsqu'on nomme un troisième régent et une maîtresse pour les filles: là encore, la décision dépend du nombre d'enfants, donc du dynamisme démographique.

Les institutions communales elles-mêmes en dépendent. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Vallorbiers obtiennent un nouveau règlement concernant leur administration. Les autorités sont étoffées et l'on comptera désormais deux conseils, ceux des Vingt-Quatre et des Douze. La commune n'en avait auparavant qu'un seul, comme de nombreuses autres localités vaudoises, qui parfois même devaient se contenter d'une assemblée générale<sup>12</sup>. L'effectif de la population influence directement les insti-

tutions et Vallorbe a droit à un consistoire, à un tribunal local.

La mise sur fichier de l'ensemble des habitants permet de repérer les individus et l'on pourrait systématiquement étudier les élites locales, savoir qui fait partie des conseils, à quel âge on y entre, etc. En 1729 par exemple, une liste des conseillers fournit leur âge qui, vérification faite, est toujours exact<sup>13</sup>. Au Conseil des Vingt-Quatre, la moyenne d'âge est de 42 ans, au Conseil des Douze de 55 ans. Il faut évidemment tenir compte de l'espérance de vie de l'époque (environ 35-40 à la naissance, à Vallorbe), mais apparemment les collectivités locales n'étaient pas des gérontocraties. Quelques conseillers meurent au poste, mais beaucoup d'entre eux démissionnent, la soixantaine venue.

Dans les localités petites, ou moyennes comme Vallorbe, il est difficile d'étudier les phénomènes démographiques selon les couches sociales, la mortalité ou la fécondité différentielle par exemple, les échantillons des couches supérieure et inférieure étant statistiquement trop faibles. Dans les villes, l'étude est possible et Alfred Perrenoud a relevé la part de plus en plus limitée des Citoyens dans la société genevoise. Or non seulement l'accès à la bourgeoisie se ferme comme partout ailleurs, mais encore les familles des Citoyens sont les premières à limiter leurs naissances, à connaître un plus grand taux de célibat. A l'opposé, les Natifs et les Habitants voient leur part augmenter; certaines données démographiques expliquent ainsi en partie les troubles sociaux du XVIII<sup>e</sup> siècle genevois<sup>14</sup>.

L'histoire locale traditionnelle, en privilégiant les archives administratives, s'est attachée aux institutions, aux problèmes d'une localité: biens communaux, travaux publics, école, par exemple. La démographie historique, même si elle travaille sur l'ensemble de la population et non sur les individus, permet de donner vie à l'histoire villageoise ou urbaine. La

population est-elle équilibrée selon l'âge et selon le sexe? S'agit-il d'une commune désertée par les jeunes hommes (que l'on pense aux villages irlandais du XIXe siècle ou à ceux du Mezzogiorno actuellement), de localités qui se meurent lentement ou de centres attractifs? Les historiens démographes peuvent découvrir certains comportements. Les conceptions, les mariages et les décès connaissent des fluctuations saisonnières. Souvent celles-ci sont dues à des contraintes extérieures - le climat (décès des vieillards ou des jeunes enfants à la mauvaise saison) ou l'économie (à Rougemont dans le Pays-d'Enhaut, peu de mariages et de conceptions pendant les mois d'été: les hommes sont à l'alpage). Mais elles proviennent parfois d'autres phénomènes. Ainsi, à Vallorbe, la tradition populaire empêche les mariages pendant le mois de mai. Seule la répartition mensuelle des unions a permis de découvrir cette croyance dont fait état le réformateur Pierre Viret. Dans les archives locales traditionnelles, on ne trouve que deux allusions aux arbres de mai dans le registre du Consistoire, que n'ont pas relevées les historiens du XIXe siècle<sup>15</sup>.

Autre exemple. On sait que, dans le canton de Berne et donc dans le Pays de Vaud, les pauvres n'étaient pas autorisés à se marier. Les communes, qui avaient à charge les assistés, pouvaient faire opposition au mariage de leurs bourgeois qu'elles jugeaient trop pauvres. Or on constate que le célibat est rare à Vallorbe, beaucoup plus faible par exemple que dans l'Entlebuch<sup>16</sup>. La commune n'intervient que très rarement et du reste pas toujours avec succès. Bien évidemment, la relative aisance des cloutiers vallorbiers joue un rôle, mais il serait intéressant d'étudier comment les autorités de diverses localités réagissaient devant ce problème et si l'on constate des sensibilités particulières face à un droit somme toute élémentaire de l'individu.

Le dépouillement des registres du Consistoire, s'il permet de travailler sur l'illégitimité, le divorce, offre aussi l'occa-

sion de saisir la mentalité des villageois, leurs réactions face à l'autorité religieuse, leur respect ou leur rejet des principes moraux, leurs distractions (ainsi nombre de Vallorbiers s'en vont-ils pécher la truite le dimanche alors qu'ils devraient assister au culte). On suit aussi la lutte obstinée des autorités pour empêcher la fréquentation abusive des pintes, sans doute commune à plus d'un village vaudois. Le message finit par passer et l'on constate non sans amusement que la première votation sous l'Helvétique concerne le nombre des auberges que les citoyens réduisent à deux!

Ces brefs aperçus vallorbiers soulignent l'intérêt des données démographiques pour l'histoire locale. Bien entendu il serait sot de vouloir procéder à des études très fines, et très longues, pour chaque localité. Cependant des indications même sommaires telles que le mouvement général de la population, les taux de natalité ou de mortalité, suffisent à enrichir la connaissance d'un lieu. Je citerai la récente "Histoire de Lausanne" dans laquelle les auteurs ont, pour chaque période, situé le problème démographique dans ses grandes lignes et l'ont relié à la vie économique et à la politique de la ville<sup>17</sup>. Quant à l'historien démographe, il utilisera au maximum les histoires locales existantes et il n'oubliera pas, en échange, de leur apporter ses découvertes. Sinon, la démorphographie historique court le risque de sombrer dans la virtuosité statistique, de n'être que de l'"art pour l'art".

#### Notes

1. Hubler, Lucienne, La population de Vallorbe du XVIe au début du XIXe siècle. Démographie d'une paroisse industrielle jurassienne, Lausanne 1984 (Bibliothèque historique vaudoise, 78).
2. Vallotton-Aubert, Pierre-François, Vallorbes - Esquisse géographique, statistique et historique, Lausanne 1875.

3. de Charrière, Frédéric, Recherches sur le couvent de Romainmôtier et ses possessions, Lausanne 1841 (MDR, 1ère série, t. III, pp. 1-384).
4. Pelet, Paul-Louis, Fer, Charbon, Acier dans le Pays de Vaud, t. 2., La lente victoire du haut fourneau, Lausanne 1978; t. 3, Du mineur à l'horloger, Lausanne 1983 (BHV, 59, 74).
5. Radeff, Anne, "Naissance d'une communauté agro-industrielle du Jura suisse: Vallorbe, 1397-1614", dans Etudes rurales, oct.-déc. 1977, 68, pp. 107-140.
6. Rosset, Jean-Luc, "Les finances d'une commune vaudoise à la fin de l'Ancien Régime: Vallorbe", mémoire de licence, Lettres, Lausanne 1983, (à paraître dans Revue historique vaudoise 1985).
7. Henry, Louis, Manuel de démographie historique, Genève-Paris 1967.  
Techniques d'analyse en démographie historique, Paris 1980.
8. Hubler, Lucienne, op. cit., pp. 75, 87-88.
9. Idem, p. 59.
10. Idem, pp. 76, 88-114. ACV Ea 1, 2/4. Arch. comm. Vallorbe, I, recensement de 1764.
11. Idem, pp. 25, 75-76, 383.
12. Idem, pp. 69-70.
13. Idem, pp. 269-270.
14. Perrenoud, Alfred, La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Etude démographique. t. I, Structures et mouvements, Genève-Paris 1979, pp. 191-198.
15. Schoch, Maria, La population du Pays-d'Enhaut sous l'Ancien Régime, Lausanne 1980, pp. 75-76 (BHV, 70).  
Hubler, Lucienne, op. cit., pp. 162-169.
16. Bucher, Silvio, Bevölkerung und Wirtschaft des Amtes Entlebuch im 18. Jahrhundert. Eine Regionalstudie als Beitrag zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im Ancien Régime, Luzern 1974, pp. 44-45 (LHV, 1).
17. Histoire de Lausanne, sous la direction de Jean-Charles Biaudet, Lausanne-Toulouse 1982.